



## LES RÉFLEXES DU PASSANT



## Jules

ses camarades d'atelier, tous ouvriers irréprochables décorés du Mérite agricole et de l'Ordre du Bureau prouve bien que tissu d'infâmes calomnies fut cette accusation.

Non, messieurs, Jules ne fut pas coupable, car ce n'est pas être coupable que de tenir à vérifier un animaillier les rapports de dureté entre les balles dum-dum et les matraques d'une part, les peaux et crânes blancs ou jaunes d'autre part. Le souci de vérification, Messieurs, est au contraire, tout à la gloire de Jules et montre son souci éloquent de se tenir constamment près de la base concrète des mathématiques.

Non, messieurs ! Il est normal que Jules ait tenté à vérifier consciencieusement les subtiles équations nées de son cerveau hyperbolique. Il est normal que pour ce faire, Jules ait demandé à la collectivité une aumône qu'il serait déraisonnable de lui refuser.

C'est pourquoi, Messieurs, vous accepterez Jules ayant même qu'il passe devant le moins pénible tribunal, et lui voterez les félicitations les plus dithyrambiques.

Jules, Messieurs, est un bienfaiteur de l'humanité.

Claude ARMAND.

Jules aime les chiffres. Une équation le transporte d'aise, le calcul est son vice, l'algèbre sa raison de vivre, et la matrice son instrument.

Jules est manœuvre lourd, c'est-à-dire qu'il manie lourdemment l'ironie, l'artillerie lourde, la peau de manœuvre lourd et le baïonnet de croisement.

Jules, gagne-petit et syndicale modeste, fait bien son boulot, ce qui le met à l'abri des critiques les plus acerbes. Cependant, il s'est trouvé une bande de petits cosmopolites déviationnistes pour tenter de lui enlever le pain de la bouche et le boulot des pogues. Il faut donc qu'une voix s'élève pour défendre ce lampiste méritaire.

Non, messieurs ! Jules ne fut pas coupable, et la solidarité unanime de

EN AFRIQUE DU NORD  
A propos d'un plan

**E**N 1945, l'administration algérienne élabora un plan de scolarisation échelonné sur 20 ans, qui devait scolariser 1.250.000 enfants.

Par un rapport présenté par M. Bertrand, rapporteur général de la Commission de l'Education Nationale auprès de l'Assemblée Algérienne, au moment de la discussion du budget de 49, on pouvait apprendre que : les crédits proposés s'élevaient à 3 milliards 231 millions, au lieu de 12 milliards 206 millions, qu'il fallait compter au 1<sup>er</sup> novembre un reliquat de 3.869 classes et 2.100 logements, que le retard du plan de coordination pour les années 45 jusqu'à 49 s'élevait à 1.200 classes, que sur les 1.800 classes nouvelles, 1.072 fonctionnaient à mi-temps.

Le comité de scolarisation réunissant les délégués du syndicat des instituteurs, des partis politiques (sauf le P.C.A. et les partis nationalistes), ces derniers s'étant retirés en raison de leur désaccord sur la laïcité, le M.P.F., la Libre Pensée, le M.F.A., etc., où les délégués du S.N.I. sont « persona grata », fait remarquer dans une lettre envoyée au président de l'Assemblée Algérienne qu'il fallait reprocher, en plus de ce fameux plan, d'avoir oublié de compter avec un excédent de naissances annuelles de 150.000 unités et que « faute de crédits, la reconduction, d'année en année, risque de devenir continue, que la situation de la scolarité à temps réduit ne fera qu'emplier et que tous les enfants d'âge scolaire ne pourront pas être scolarisés ».

Et l'ineffable Marcel-Edmond Naegelen nous donne un aperçu de la piété estime dans laquelle il tient l'intelligence de l'Algérien moyen, et rempli fidèlement son rôle d'agent colonialiste lorsqu'il annonça en 1950 que « tout ne peut aller aussi bien puisque 22.100 enfants de plus que l'année passée ont été scolarisés cette année ».

Si l'on augmentait les crédits pour l'instruction publique (7 milliards) il faudrait rognier sur ceux de la Sécurité générale, la police d'Etat et les services pénitentiaires (plus de trois milliards), de la gendarmerie, lesquels sont deux fois plus importants que ceux pour la Santé et la Famille, en application, nous dit Ahmed Boumedjel de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien, dans le journal « La République Algérienne » : « d'une politique fort complexe faite de peur, de panique et de force. En un an, l'hystérie policière a contaminé tous les esprits. La Police Judiciaire et des Renseignements Généraux sont passés de 192 à 322 millions, les commissions de 10 à 20 millions et la Sécurité générale de 30 à 35 millions ».

« Ces trois secteurs où le racisme et la brutalité sont en honneur et qui ont complètement faussé les données du problème algérien, passent de 232 à 377 millions. »

« Et tout cela a été entériné sans aucune observation. Sans observation aussi, 10 millions de dépenses secrètes, 60 millions des services d'information, de documentation et de propagande du gouvernement général (celles qui sont avouées), les 10 millions du parc automobile de MM. Giosi-Naegelen, les 10 millions des chefs et anciens chefs musulmans des territoires du Sud, les 33 millions des makhzen (!) sahariens, les

8 millions de l'Institut d'études supérieures (6 combien) islamiques, et enfin 3 millions 500 mille résultant de la loi du 29 juillet 1913 sur le secret et la liberté du vote. Les coups planifiés servis par les sous-préfets et les administrateurs aux grands électeurs du sénateur Ourabah, mon concurrent au Conseil de la République, vainqueur hélas, au bénéfice de l'âge, reviennent un peu chez aux contribuables ».

Est-ce qu'Ahmed Boumedjel, une fois son parti au pouvoir, fera la meilleure part aux crédits de la Santé, de la Famille et de l'Instruction, au détriment de ceux de la police, la gendarmerie, des fonds de propagande secrets et non secrets et autres entretiens du maximum vital des gouvernements ? Nous sommes convaincus que non.

Pour en revenir au fameux plan, il faut constater, admirer plutôt la candeur (ou la duplicité) des participants du Comité qui ne sont pas encore convaincus que l'élaboration du Plan n'était

que démagogie à une époque où le monde colonial s'agitait, et que, cette période critique dépassée, tout devait être mis en œuvre par le colonialisme omnipotent pour le faire touriller par sa créature servile, la haute administration.

Et lorsque le secrétaire du comité, en même temps secrétaire de la section d'Alger du S.N.I. nous roucoule « que le comité est devenu une personnalité morale de premier plan, sans la consultation de laquelle aucune décision n'était prise concernant la scolarisation », on peut mesurer l'esprit du plus plat réformisme et du plus plat collaborationnisme qui anime notre secrétaire général et la majorité des instituteurs coloniaux. Un réformisme qui est d'autant plus condamnable que nul mieux que les instituteurs ne devrait être placé pour évaluer les méfaits du colonialisme alors que plus de 100.000 enfants musulmans sont scolarisés sur près de 1.300.000, que nul mieux qu'eux ne devrait comprendre que la lutte pour la scolarisation et la lutte contre l'administration sont indissolublement liées, et qu'appuyés par le syndicat national, ils pourraient, en constituant un large front de lutte sur l'objectif bien défini de la scolarisation, alerter l'opinion publique et par l'action directe faire rendre gorge aux gros colons sur-

exploiteurs et à leurs valets de la haute administration.

Les instituteurs réformistes algériens ne doivent pas perdre de vue que leur attitude coupable permet à l'enseignement confessionnel de prendre de plus en plus d'essor (autant d'élèves dans ce dernier que dans l'enseignement public). Ils ne doivent pas perdre de vue que la lutte pour la scolarisation, pour l'instruction, l'éducation, c'est non seulement le colonialisme mis en échec, mais le nationalisme ; c'est aussi retarder le moment où l'imperialisme français, par sa préparation à la guerre terminée, pourra permettre le déclenchement du conflit entre les impérialismes américains et russes, car le budget algérien participe (participait plutôt) pour 11 milliards au budget métropolitain de la défense nationale.

Seule une organisation spécifique peut coordonner sur les plans politique, économique et social, une activité révolutionnaire, combattant le colonialisme, le nationalisme, l'imperialisme. Seule, une organisation spécifique peut étudier et employer les méthodes d'action directe pour venir à bout de ces adversaires après avoir établi des principes solides; seule elle peut, sur le plan syndical, contacter les individualités syndicalistes des autres corporations, développer les minorités, les lier, reconstituer même un large regroupement syndicaliste avec un programme minimum ; seule elle peut susciter un large rassemblement révolutionnaire contre la guerre.

Et cette organisation existe à Alger : c'est le MOUVEMENT LIBERTAIRE NORD-AFRICAIN.

DOUKHAN.

## Est-ce pour cette fois ?

(Suite de la première page)

ne veut pas se laisser user par des troupes chinoises assez nombreuses pour le maintenir, pas assez pour le rejeter à la mer, brûle de bombarder la Mandchourie et l'on parle de bombe atomique...

Cette fois encore, donc, nous sommes au bord de l'abîme, jamais les possibilités n'ont été aussi effrayantes, mais cependant l'on peut penser que malgré les secousses, le fruit ne tombera de l'arbre qu'à maturité.

Devant cette guerre qui menace de s'étendre mais contre laquelle les hommes ne sont pas totalement impuissants, quelle peut être l'attitude des anarchistes ?

Rien de nouveau, quant aux données essentielles depuis juin. Rien n'a varié dans notre comportement et dans nos volontés.

Et c'est justement en fonction de nos volontés que la fatalité peut reculer.

D'abord, être décidés, quoi qu'il arrive, à combattre, à tenir, à survivre et ainsi réservoir les possibilités révolutionnaires.

Mais cette attitude ne peut être cohérente qu'au prix d'une lutte quotidienne dont les moindres escarmouches ont le sens d'un rerus de choix entre les deux impérialismes. Il faut donc non seulement dénoncer les préparatifs visibles de la guerre, mais aussi démonter pièce par pièce les mécanismes psychologique que créent les Etats, en particulier lutter contre la mobilisation des esprits en faveur de la préparation totale à la guerre, et dont le moindre aspect n'est pas ce que demandés aux peuples pour que leurs pays respectifs soient puissants chantage à la production, aux sacrifices c'est-à-dire prêts à la généralisation du conflit.

Il nous faut donc non seulement rassembler les bonnes volontés et les énergies, mais animer les luttes ouvertes, nous montrer partout l'âme de la résistance quotidienne à la misère et à l'esclavage. Il ne doit pas y avoir de petites revendications, de petites injustices pour les combattants du 3<sup>e</sup> FRONT.

Il nous faut aussi fouiller les résignés, dénoncer et traquer les inconscients ou les veules qui pensent que la seule solution est de se débrouiller sous tous les régimes et qu'il ne sera pas plus difficile d'échapper à la bombe atomique qu'au mousquet, et de se nourrir en affamant son voisin sous l'occupation stalinienne que sous l'occupation nazie.

Chaque parcelle de vérité criée, chaque lâcheté combattue, chaque grève victorieuse, chaque manifestation antitotalitaire, antitotalitaire, antibureaucratique, sont les éléments d'un combat efficace. Affaiblir le potentiel tintaud ou guerrier des Etats est aujourd'hui le premier devoir, chacun dans son propre pays, dans sa propre sphère d'activité. Contraindre le colonialisme français vaincrait à se retirer d'Indochine, saboter l'occupation stalinienne dans l'empire russe, s'opposer aux aventures des militaires américains, appuyés par la grosse industrie, voilà les moyens de faire comprendre aux gouvernements que tout n'est pas au point, qu'il faut attendre, puis qu'il faut reculer, enfin qu'il faut céder la place, voilà les tâches des prolétariats du monde entier.

13<sup>e</sup> REGION  
NICE  
8 DECEMBRE  
Salle Carlonia  
La Consommation au service de l'homme

21 DECEMBRE  
Café de Lyon

La Commune libertaire

Répondez aux Alliances et aux blocs par le développement patient d'une véritable Internationale, répondre à la guerre totale par la guerre sociale, répondre par la mobilisation des opprimés à la mobilisation des Etats, ce sont là les « mots d'ordre » du Troisième Front Révolutionnaire.

## La vérité sur la "Pologne nouvelle"

(Suite de la première page)

bien d'autres revenus officieux et il bénéficie du confort maximum que peut lui offrir la Pologne en reconstruction. Car c'est lui qui occupe les logements modernes des nouvelles maisons dites « pour les ouvriers » tandis que les ouvriers vivent dans les caves des immeubles bombardés ; c'est lui qui passe ses vacances dans les sanas et les maisons de repos construites « pour les ouvriers » ; c'est pour lui que marchent les usines et que les statistiques signalent l'accroissement de production accompli par l'effort extenuant des ouvriers. Et avec tout cela, quand l'un de ces bureaux à la mine importante, plein de sérieux et de dignité, passe devant la lignée de ses subalternes, ceux-là courront leur échelle d'esclaves au nom de ce qu'on appelle la « discipline ». Le pouvoir ayant passé de « pane » (1) (seigneur) au « pane » (bureau), la Pologne après la deuxième guerre mondiale est restée ce qu'elle était après la première guerre mondiale : le pays classique de la misère derrière la façade pavée de l'orgueil ; le pays de la personnalité méprisable qui ne regarde même pas le sable anonyme des petites gens qu'il lève à ses pieds.

Question : La situation semble-t-elle évoluer ?

Réponse : J'ai quitté la Pologne. Mais ne croyez pas que cela ait pu changer depuis, et qu'il soit possible de construire une communauté sans communautés. Quelle importance que l'ancien chef du Parti communiste, Gomulka, soit remplacé par Bierut ? Les véritables changements s'observent en bas et pas en haut, ils s'opèrent à la base sociale.

Quant à cette base, l'initiative est étouffée, paralysée par la soi-disant

## Aux dialecticiens...

(Suite de la première page)

non au désir et à la plus grande satisfaction de ses amis du Bureau national de l'Association des Jeunes Brigadiers de trouver en sa personne l'argument « ad hominem » contre la loyauté des anarchistes à l'égard de leur conception du socialisme libertaire !

Pas plus que ses prédecesseurs, d'ailleurs, il ne fait preuve d'originalité, cherchant lui aussi à rapprocher nos articles de ceux de « L'Humanité » !

Sa longue diatribe se ramène, en fin de compte, à pleurnicher l'absence au sein du concert de louanges que dirige « La Brigade » à la gloire du régime titiste dans sa phase actuelle d'évolution continue » ainsi que notre absence dans « l'Association des Brigadiers ».

Malgré les paternelles injonctions qu'il nous adresse de ne pas « paraître dans une voie dangereuse qui risquerait de les séparer une fois encore de quelque chose de vivant et de progressiste » ; nous rappellerons à Paul Bonnet que pour les anarchistes l'action révolutionnaire ne consiste pas dans la contemplation admirative du « socialisme yougoslave en évolution », mais dans la lutte de chaque jour aux côtés des masses prolétariennes de ce pays pour y créer le climat et les conditions de la révolution sociale !

Ajoutons enfin qu'aussi longtemps que l'activité de « l'Association des Jeunes des Brigadiers » se limitera à la « libre confrontation » de ses seuls venus du pays de Tito, elle restera un poids mort pour les vrais militants révolutionnaires !

Propos recueillis par C. Devançon.

(1) Monsieur en polonais (N.D.L.R.)

LA COMMISSION DE GESTION

Société des Ecrivains et Artistes du Peuple

MERCREDI 20 DECEMBRE, A 20 H. 45

Palais de la Mutualité - Rue St-Victor

A propos du Mensonge d'Ulysse

M. Paul Bassinier viendra répondre aux attaques du député Guérin et de l'ancien ministre Michelet

Participation aux frais : 30 fr.

Entrée sur invitation

La Gérante : P. LAVIN.

Impr. Centr. du Croissant. Paris 19. r. du Croissant. Paris 145, quai de Valmy, C.C.P. 5072-44.

CALENDRIER S.I.A. 1951

LES RÉFLEXES DU PASSANT

Jules

EN AFRIQUE DU NORD

A propos d'un plan

LE LIBERTAIRE

8-12-50



# LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers :: La terre aux paysans

## LES TRAVAILLEURS DEFENDRONT LEURS COOPÉRATIVES

L'exemple le plus typique de cet état de choses, et qui crée les yeux, c'est probablement le sort qui est fait aux possesseurs d'immeubles de rapport par les capitalistes dont l'intérêt est, au contraire, dans les secteurs de la production industrielle. On sait que la France est le pays où le prix du logement représente la plus petite fraction du salaire des travailleurs. Il n'en faudrait pas conclure que les possesseurs d'immeubles sont des philanthropes, uniquement préoccupés de permettre aux budgets ouvriers de se boucler ! L'explication véritable n'est pas là : si les loyers sont « bas », c'est que le capital immobilier ne dispose pas de moyens suffisants de pression sur l'Etat pour que la loi intervienne et les relève davantage. Et s'il ne dispose pas de ces moyens, c'est parce que le capital engagé dans la production, et qui tient l'Etat en mains, s'y oppose. Car relever les loyers c'est amoindrir en fait les salaires industriels et agricoles, c'est donc exposer les exploitants de la production à des conflits sociaux et les travailleurs les obligeraient à augmenter les salaires, donc à réduire les profits de la production-capitaliste. Comme toujours, les plus gros capitalistes, ceux qui tiennent l'appareil d'Etat, n'hésitent pas à manger les autres lorsqu'il s'agit de dividendes.

Notre but en écrivant ceci n'est évidemment pas de prendre la défense des « pauvres » capitalistes, qui ne sont que des requins qui auraient mal réussi, et dont l'opposition d'intérêts avec les plus gros et les plus voraces n'existe que pour autant que leurs privilégiés communs ne sont pas remis en question par l'action des masses laborieuses. Devant la Révolution, nous sommes sûrs de les trouver tous reconquis pour essayer d'écraser dans le sang les tentatives d'émancipation du travail.

Seulement, ces considérations nous permettent d'éclairer un fait d'importance, qui est en train de se développer à l'heure actuelle, et où les travailleurs risquent encore de perdre une portion de leur misère pour pouvoir d'achat. Il s'agit de la violence offerte menée par le Conseil National du Patronat Français, expression des hautes couches capitalisées, financières et industrielles, contre les coopératives et les groupements d'acheteurs, en faveur des intermédiaires commerciaux.

On sait qu'après la « libération », le circuit commercial s'était trouvé encombré d'une telle quantité d'intermédiaires de tous calibres, à un moment où la production était insuffisante, que les travailleurs avaient créé un peu partout des coopératives, des groupements pour échapper au lourd tribut prélevé par ces MM. les commerçants. Notre Libertaire a alors vigoureusement mené campagne pour la généralisation la plus large possible de la forme *circuit-direct* production-consommation, en marge et contre le circuit officiel et les parasites. La formule des coopératives de distribution présentait ce double avantage d'augmenter le pouvoir d'achat réel des travailleurs et de prouver concrètement à la classe ouvrière en dépit de la propagande capitaliste, que le travail est capable à lui seul de gérer la société.

Les coopératives d'usines, d'entreprises et autres ont été ce qu'elles ont été. Les centrales politiques et syndicales n'ont pas manqué d'en faire leurs instruments au mépris de l'intérêt des travailleurs. Il n'en reste pas moins qu'elles ont continué, contre vents et marées, à représenter une aide appréciable donnée aux travailleurs dans la lutte contre la cherté de la vie. Or, il est typique de constater que la plupart des chefs d'entreprise n'ont pas réagi devant l'établissement de ces groupements et coopératives, et que, dans l'ensemble, le grand capital les a regardé fonctionner, sinon favorablement, du moins avec une certaine indifférence. Les hurlements d'écorches poussés par les commerçants et intermédiaires officiels n'ont pas pénétré dans les oreilles des industriels, parce que, les industriels ont pensé qu'il était de leur intérêt de laisser se faire ces initiatives qui augmentaient soit peu le niveau de vie ouvrier sans les obliger à ouvrir les cordons des bourses patronales. En somme, il en a été des rapports de la production et de la distribution comme il en a été des rapports entre la production et le capital immobilier : les financiers et industriels laissaient rognier la part de leurs frères exploitants au nom de leurs profits personnels. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les commerçants aient été le moins du monde à plaindre !

Or, dernièrement, le Conseil National du Patronat Français vient de sortir son indifférence et de lancer une campagne de *boycott* des coopératives. Le bulletin du C.N.P.F. fait état de la IX<sup>e</sup> assemblée de cet organisme au cours de laquelle s'est poursuivie l'étude du « statut du commerçant ». Le Conseil National du Commerce (C.N.C.), membre du C.N.P.F., s'y révèle soutenu à fond par ce dernier dans son offensive contre les circuits para-commerciaux, autrement dit les coopératives. Le bulletin déclare : « La solution aurait pour effet, en particulier, de permettre aux producteurs de ne vendre à bon escient leurs produits qu'à des commerçants réguliers, évitant ainsi l'alimentation involontaire des circuits para-commerciaux ».

Comme le dit judicieusement le bulletin de l'Union des Cercles d'Etudes Syndicalistes, « il s'agit donc de dresser une liste noire de coopératives et de groupements d'achat que les producteurs seraient invités à ne plus approvisionner ». Ainsi ces organismes des travailleurs et consommateurs seront-ils étranglés à la source même de leurs approvisionnements.

Le travail policier de « détection » est déjà commencé ; le C.N.P.F. et le

**C**'EST un fait bien connu, que le grand capital, finance et grosse industrie, n'hésite pas à foulter aux pieds les intérêts de couches capitalistes mineures lorsqu'il y trouve son avantage. D'une façon générale, ces mesures les exploiteurs de tous poils ne se trouvent d'accord entre eux que pour défendre et intensifier leurs privilégiés sur le dos des travailleurs. En dehors de ces occasions de fraternité, ils se combattent.

C.N.C. ont établi « un questionnaire destiné à servir de cadre unique aux diverses professions pour recenser les activités para-commerciales dans leur secteur ».

Mais ce n'est pas tout ! Industriels et commerçants sollicitent de plus la répression de l'Etat contre les coopératives : « Dans le secteur public, contre les interventions patronale contre des procédures para-commerciaux se trouve à l'avance désarmée, s'il n'intervient pas de dispositions législatives ou réglementaires propres à faire cesser des abus flagrants (sic) ».

Car, n'est-ce pas, que les travailleurs cherchent s'affranchir le plus possible des parasites du commerce qui aident ceux de l'industrie et de l'agriculture à leur larder la laine sur le dos, ceci est un « abus flagrant » dans une « démocratie » capitaliste. Tenter de réduire l'exploitation dont nous sommes victimes, aller au moins cher, est considéré par le système actuel comme un « abus ». La « liberté » capitaliste est la liberté pour les capitalistes d'exploiter toujours plus, et non pas pour les travailleurs de ne se faire exploiter qu'un tout petit peu moins.

Car, de plus, il est bien évident que l'Etat est un monstre, une machine typhonique lorsqu'il réclame des impôts au commerce et à l'industrie (il n'est pas un journal financier qui ne vit à contre l'Etat à ce sujet), mais qu'il devient un bienfaiteur public si tout qu'il s'agit de leur faire étrangler le travail au nom des sacro-saints profits, de lui faire prendre des « dispositions législatives ». On enverra la police pour fermer les coopératives récalcitrantes !

En fait, et en dépit des hurlements périodiques des commerçants et capitalistes, l'Etat demeure et restera l'appareil du maintien de la domination du capital sur le travail. Il est hors de toute que, dès le moment où le C.N.C.P. prend position lui-même pour la dignification des coopératives, c'est-à-dire pour la fraction la plus puissante de la finance et de l'industrie, a pris une décision, l'appellation est « bien près de suivre, ET ELLE SUIVRA, si l'on en croit la motion suivante du C.N.C.P. :

**« Le Conseil National du Commerce,** « Constatant que les multiples interventions faites concernant les organismes para-commerciaux n'ont pas jusqu'ici, que des résultats insuffisants, que ces organismes, fasses coopératives, économats, caisses d'entreprises, groupements d'achat, illégaux de consommation et autres points de vente irréguliers se sont, au contraire, développés, soit avec l'appui, soit la complicité, soit la négligence de l'Etat, des Administrations publiques et, il faut bien le reconnaître, de certains chefs d'entreprise ;

« Proteste auprès de l'Etat qui, tout en restreignant ses ressources budgétaires, viole le principe de l'égalité (sic) fiscale au préjudice du commerce régulier ;

« Demande au Gouvernement la stricte application des lois et règlements en vigueur concernant les coopératives des Administrations et les économats de la S.N.C.F. ;

« Insiste auprès des parlementaires pour qu'ils s'associent à toutes mesures législatives tendant à assurer une concurrence saine (sic) entre tous les canaux de la distribution ;

« Invite le C.N.P.F. à prescrire formellement à tous les patrons qui se réclament du principe de la libre entreprise, de respecter pour l'écoulement de leur production ce même principe (sic) et de n'approvisionner que des circuits

de distribution supportant les charges imposées au commerce traditionnel.

« Réclame enfin la disparition des privilégiés inadmissibles (sic) accordés à ces groupements et l'établissement de conditions de concurrence normale et loyale (sic) entre tous les circuits de distribution. »

Vertueuse indignation ! Il n'y manque ni les appels à la liberté, à l'égalité, ni la levée contre les inadmissibles privilégiés des travailleurs !

Ce chef-d'œuvre se devait d'être cité. Ce qu'on n'y dit pas, ce sont les raisons pour lesquelles le C.N.P.F. c'est-à-dire la finance et l'industrie, se décide brusquement à voler au secours des malheureux épiciers.

René MICHEL.

**LA SITUATION DANS LE CENTRE LAIQUE des Auberges de Jeunesse et du Plein Air**

**L**ES Congrès du M.L.A.J. et du C.L.A.J.P.A. réunis les 10, 11, 12, à Puteaux, avaient à se prononcer sur une question d'importance capitale : cesser de vivre au profit de la Fédération Nationale des Auberges de Jeunesse ou bien, en romptant avec cette F. N. A. J., reprendre une existence indépendante :

Nos lecteurs savent que trois positions s'affrontent sur ce problème :

a) Organisme unique étroitement dépendant de l'Etat, intégrant gestion des Auberges de Jeunesse et mouvement d'usagers.

Cette position, dite « Fédération éducative », concrétisée par la F.N.A.J., est celle de la tendance petite-bourgeoise du C.L.A.J.P.A. et des organisations syndicales réformistes ;

b) Un organisme établi gérant les Auberges, et en dehors de lui, un mouvement d'usagers indépendant de l'Etat.

Cette position, dite Fédération technique, est celle des Trotskyites, R. D. R. et, récemment, des socialistes S.F.I.O. ;

c) La position des ajistes hostiles à toute établissemant des A. J. :

1<sup>o</sup> Notre mouvement gérant les Auberges de Jeunesse selon les conceptions laïques et démocratiques qui lui sont propres ;

2<sup>o</sup> Proposant la création d'un Comité technique de coordination des Auberges de Jeunesse chargé d'assurer une implantation rationnelle des A. J., une réciprocité de fréquentation, la répartition des subventions étant effectuée au prorata des hébergements.

Cette position avait l'appui des ajistes libertaires, révolutionnaires de toutes tendances et, d'une façon générale, des partisans de l'indépendance à l'égard de tout parti et gouvernement.

Il faut rappeler ici la responsabilité que portent les partisans de la Fédération technique dans la situation actuelle. Ce sont eux qui, en votant avec les partisans de la Fédération éducative au Congrès de 1949, en soutenant pendant plusieurs mois qui suivirent, permirent aux dirigeants pro-Fédération de notre mouvement de s'engager à fond dans cette aventure. Leur thème consistait à expliquer qu'une Fédération éducative était impossible, qu'elle ne serait jamais acceptée par l'Etat. Ce n'est qu'au Congrès extraordinaire de mars 1950, devant, à la fois la pression des faits et nos cris d'alarme, qu'ils se décidèrent à rompre ce bloc et à faire barrage avec nous à

Cette position n'ayant qu'une majorité relative ne fut pas adoptée. C'est ainsi que le nouveau Conseil d'administration du C.L.A.J.P.A. a carte blanche pour liquider notre mouvement au profit de la F.N.A.J. Tels sont les résultats des Congrès M.L.A.J. et C.L.A. J.P.A.

L'ETABLISSEMENT DES A. J.

Certains articles des statuts de la F.N.A.J. soumettent entièrement celle-ci au gouvernement. Ces articles ne seront valables qu'en cas de reconnaissance d'utilité publique de la F.N.A.J., ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Les confusionnistes partisans de la F.N.A.J. ont joué là-dessus pour prétendre qu'il n'y avait pas d'admission. Mais ils ont refusé de dire pourquoi ils n'avaient pas retiré ces articles des statuts. Et surtout, ils ont tenté de cacher que l'établissement découle de l'application du décret ministériel du 14 juin 1949. Ce décret impose la définition des normes d'Auberges par le ministre, une mise en tutelle financière étroite et la présence obligatoire des représentants de l'Etat avec droit de vote aux assemblées et au Comité directeur national.

Crédis et A. J.

Nos adversaires au sein du C.L.A.J.P.A. ont essayé de nous déconsidérer en faisant croire que nous préférions garder notre pureté, sans vouloir accepter aucune subvention de l'Etat, sous prétexte que l'argent qu'il pouvait nous donner aliénerait automatiquement notre indépendance.

Nous récusons ces allégations malhonnêtes. Nous ne refusons pas du tout l'argent de l'Etat : nous avons droit, en tant que mouvement de jeunesse, à des crédits de l'Etat, et nous acceptons le contrôle de celui-ci sur la saine utilisation des fonds alloués. Il est certain, à part quelques rares exceptions, qu'il est impossible d'aménager correctement une Auberge de Jeunesse sans ces subventions, le pouvoir d'achat de la classe ouvrière, et des ajistes en particulier, est hélas trop bas pour que nous puissions prétendre construire et aménager des A. J. en nous passant desdites subventions.

La position de la C.N.T.

La C.N.T., participant au titre de grande organisation au C.L.A.J.P.A., est absenté dans le vote sur la F.N.A.J., étant donné que son Congrès se

est probable qu'il faut y voir une intention d'établir des liens plus étroits entre le secteur productif et le secteur distributif, entre l'industrie et le commerce, au moment où une orientation décisive vers l'économie de guerre nécessite un contrôle de plus en plus strict des rouages économiques. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, la substitution de la fabrication de mort à la fabrication de marchandises consommables entraîne avec elle un cortège de calamités, dont l'inflation n'est pas la moindre, et que l'Etat et le capital complaint bien, par leurs mesures dirigistes, faire traduire tout entières par les seules classes laborieuses. La disparition des coopératives en France ne sera qu'un petit aspect du renforcement universel de la dictature du Capital et de l'Etat sur un monde qu'ils veulent aux horreurs de la guerre, et dans lequel le mot « liberté » n'est, plus que jamais, qu'un mensonge dans la bouche des classes possédantes et dirigeantes.

René MICHEL.

P AR une action de base énergique, les suppliants en stage à l'Ecole Normale d'Auteuil ont obtenu du S.N.I. l'envoi aux parlementaires et aux journaux d'un texte dont nous donnons de larges extraits :

### I. — SITUATION GENERALE DES SUPPLIANTS

La section de la Seine du S.N.I. rappelle la situation particulièrementangoissante des suppliants de l'Enseignement primaire.

Devant être à tout instant à la disposition de l'administration, il leur est interdit d'occuper tout autre emploi. Lorsqu'ils se trouvent sans travail, (trouvent souvent par manque de crédits), ils ne peuvent percevoir :

Ni traitement,  
Ni allocation de chômage,  
Ni complément dit de salaire unique (chefs de famille),  
Ni allocations familiales.

Dans aucune autre administration, les suppliants ne sont tributaires de pareilles sujétions. Nous pourrions citer maintes situations douloureuses qui se traduisent souvent par l'abandon d'un métier aimé, mais par trop ailleurs, surtout lorsque nos jeunes camarades sont chargés de famille.

Il existe une proposition de loi, examinée cette année par le Comité Technique partiale de l'Enseignement du Premier Degré, qui prévoit :

Garantie de recrutement, de classement, de formation professionnelle, association à la stabilité dans la rémunération, titularisation des auxiliaires, liquida-

tion nécessaire du passé, rémunération minimale égale au minimum vital. Telles sont les grandes lignes de ce statut des auxiliaires de l'Enseignement primaire.

Pour permettre à nos écoles de fonctionner normalement, pour éviter que de telles situations se renouvellent, il est nécessaire d'obtenir :

1. Le vote du statut des auxiliaires de l'Enseignement primaire,
2. Une augmentation des crédits de suppléances.
3. Le retour aux limites d'âge traditionnelles de mise à la retraite.
4. Des constructions d'écoles et des créations de classes rendues indispensables par l'augmentation des effectifs.

### II. — SITUATION DES SUPPLIANTS EN STAGE DE FORMATION

Dans une circulaire en date du 15 avril 1949, M. le Directeur de l'Enseignement du Premier Degré prévoit que les suppliants et suppléances de la Seine devraient, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1950, remplir les trois conditions suivantes pour être titularisées :

- 1<sup>o</sup> Posséder le C.A.P.
- 2<sup>o</sup> Avoir subi avec succès le concours de l'Auxiliaria, nouvelle formule.
- 3<sup>o</sup> Avoir fait un an de Formation Professionnelle dans une Ecole Normale.

Jusqu'à cette date, il existait, pour obtenir la titularisation dans notre département, deux voies :

- le stage de Formation Professionnelle,
- le concours de l'Auxiliaria.

Une seule voie subsiste, avec des difficultés accrues. En contrepartie des efforts supplémentaires demandés aux auxiliaires, que leur offre-t-on, lorsqu'ayant subi avec succès les épreuves de l'Auxiliaria, ils accomplissent le stage ?

17.102 francs par mois au lieu des 25.723 francs qu'ils percevaient en ayant un poste fixe.

Il est vraiment curieux que cette organisation qui se déclare hostile à toute établissement ait pris position pratiquement en faveur de l'établissement simultané des Auberges de Jeunesse et du Mouvement d'Usagers. A la décharge des camarades de cette organisation il ne reste qu'à supposer qu'ils se sont prononcés en toute inconscience, abusés qu'ils étaient par des protagonistes de la F.N.A.J. récemment introduits dans la C.N.T.

De la réalisation de la F.N.A.J. sur le plan pratique découle la perte de la gestion directe des Auberges par les usagers.

### Et maintenant

Entendons-nous bien. Les usagers continueront à accomplir des tâches secondaires d'exécution, mais ils